

# PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRE

Pour prélèvements passagers sur les chantiers,  
lors de festivités, expositions, foires etc.

VALABLE DÈS  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER  
2017



# PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRE

VALABLE DÈS  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER  
2017

Provisoire	Suisse	Seeland	Biel/Bienne
<b>Énergie</b>			
Prix	11.35 ct./kWh	11.75 ct./kWh	17.35 ct./kWh
<b>Utilisation du réseau</b>			
Prix	9.50 ct./kWh	9.50 ct./kWh	9.50 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.40 ct./kWh	0.40 ct./kWh	0.40 ct./kWh
Taxe de base	300.00 fr./an	300.00 fr./an	300.00 fr./an
<b>Redevances fédérales</b>			
	1.50 ct./kWh	1.50 ct./kWh	1.50 ct./kWh
<b>Redevances au niveau communal</b>			
Éclairage public et Ville de Bienne	1.60 ct./kWh	1.60 ct./kWh	1.60 ct./kWh
Promotion de l'efficacité énergétique	0.10 ct./kWh	0.10 ct./kWh	0.10 ct./kWh
Promotion des énergies renouvelables	0.20 ct./kWh	0.20 ct./kWh	0.20 ct./kWh

**TVA:** Tous les prix TVA en sus

## Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix de l'électricité?

Appelez-nous ou écrivez-nous:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail [info@esb.ch](mailto:info@esb.ch)

Nous vous conseillons volontiers.

Sans avis contraire de votre part, vous êtes approvisionné automatiquement en courant Seeland.

Pour passer au produit Suisse ou Biel/Bienne pour la fin d'un mois, il suffit de vous adresser à ESB: [fakturation@esb.ch](mailto:fakturation@esb.ch)

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).

## Informations sur le courant d'ESB et sur les redevances

L'énergie est le produit qui vous est livré à travers le réseau électrique. L'utilisation du réseau comprend toute l'infrastructure (conduites, câbles, transformateurs, etc.) permettant d'acheminer le courant du lieu de production jusque chez vous en tant que cliente et client. S'y ajoutent les services-système de Swissgrid (gestionnaire des réseaux suprarégionaux). En tant que gestionnaire régional du réseau électrique,

ESB perçoit la redevance fédérale pour la promotion des énergies renouvelables selon la loi sur l'énergie (LEne), ainsi que la redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons. Les redevances au niveau communal comprennent le coût de l'éclairage public, la redevance pour la Ville de Bienne ainsi que les contributions aux fonds de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.



Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / CP 4263, 2500 Biel/Bienne 4,

Tel. 032 321 12 11, Fax 032 321 12 90, [www.esb.ch](http://www.esb.ch)